



Déclaration commune CGT, FSU, Solidaires Commissions spécialisées 8 mars 2017

Aujourd'hui, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. En 2017, la mobilisation est plus que jamais nécessaire face à ceux et celles qui en France, comme aux États Unis, en Russie, en Pologne ou encore en Turquie veulent remettre en cause leurs droits et libertés.

En France, les femmes sont payées en moyenne 26% de moins que les hommes. De fait, on peut considérer en comparaison des salaires des hommes, qu'elles ne sont plus payées, chaque jour, à partir de 15h40, si l'on se base sur une journée standard (9h - 12h30/13h30 - 17h).

Les femmes sont payées moins que les hommes :

- Parce qu'elles sont 30% à travailler à temps partiel ;
- Parce qu'elles exercent plus souvent des métiers dévalorisés socialement et financièrement ;
- Parce que leur carrières sont plus souvent interrompues (maternité, congé parental, garde d'enfant malade ...) ;
- Parce qu'elles ont moins accès aux primes, et aux heures supplémentaires.

Les femmes refusent de continuer à travailler gratuitement, d'être enfermées dans les temps partiels, de ne pas avoir de perspective de carrière ou d'être confrontées à des violences sexistes et sexuelles.

Les organisations (CGT, FSU, solidaires, UNEF, UNL et de nombreuses organisations féministes), en cessant aujourd'hui le travail à 15h40, appellent à faire entendre les exigences des femmes.

L'arrêt des commissions spécialisées est prévu à 15h30. Nous doutons qu'avec l'ordre du jour surchargé qui est présenté, cet horaire soit tenu. Quel que soit l'état d'avancement des travaux, à 15h40, les représentant-e-s de la CGT, de la FSU et de SUD éducation quitteront la salle. Parce que la question de l'égalité des droits nous concerne toutes et tous, nous invitons les membres des autres organisations ainsi que les représentant-e-s de l'administration à cesser aussi aujourd'hui le travail à 15h40.